LES LOGIS ROYAUX

AU PALAIS DE FONTAINEBLEAU

De François Ier a Charles IX

Extrait des *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais (1898).*

Tiré à 50 exemplaires

LOUIS DIMIER

LES

LOGIS ROYAUX

AU PALAIS DE FONTAINEBLEAU

De François Ier a Charles IX



FONTAINEBLEAU
IMPRIMERIE DE MAURICE BOURGES
32, rue de l'Arbre-Sec

1898

LES LOGIS ROYAUX

AU PALAIS DE FONTAINEBLEAU

De François Ier a Charles IX

Il y a plaisir à écouter les guides qui vous promènent à travers le palais de Fontainebleau, quand ils vous montrent pièce par pièce l'appartement du pape Pie VII, ceux de Napoléon et de l'Impératrice sa femme. Rien ne manque à leurs renseignements, et nous sommes informés de l'usage que ces personnages firent de chaque chambre, de chaque couloir et de chaque cabinet. Il y a plus de doute quant aux siècles passés, et quoiqu'il reste peu d'obscurité dans cette géographie intérieure pour qui ne remonte qu'au règne de Louis XIV, au-delà de ce temps-là du moins les difficultés deviennent excessives.

Si on cherche à les éclaircir, ce n'est pas pour le seul amusement de situer l'histoire, d'apprendre en quel lieu précis il convient d'évoquer les souvenirs du passé. Il y a d'autres plaisirs à tirer de ces visites que ceux que les visiteurs ressentent à la vue du fameux guéridon, authentique à ce qu'on dit, de

l'abdication. Mais le fait est que la lecture des pièces exige une parfaite connaissance de ces anciennes destinations. Ceux qui pratiquent les Comptes des Bâtiments, publiés par M. L. de Laborde[1], savent quelle peine on trouve à s'y reconnaître, et combien de renseignements y demeurent jusqu'ici sans objet, faute de savoir quel est l'endroit qu'ils nomment. Appartement du roi, appartement de la reine, chambres, cabinets, salles de l'un et de l'autre, autant de différentes parties qu'on trouve mentionnées pêle-mêle et que, faute de réussir à les identifier, on se contente de situer par à peu près.

Assez d'exemples découvriront les inconvénients de cette méthode. De ce premier point en grande partie a dépendu le sort des recherches qu'on a faites touchant Fontainebleau et les artistes qui y ont travaillé. Ces études ayant manqué par le fond, se sont trouvées comme nouées dans leurs commencements par cette ignorance fondamentale.

La table même des Comptes est un chaos. On y voit partout traiter séparément les rubriques diverses d'un même lieu, ou supposer un même endroit pour des lieux différents qu'un même nom désigne. Il est vrai que cette confusion ne saurait être corrigée que par des recherches délicates, dont on ne recueille pas même toujours les fruits. Cela ne fait pas qu'on ne doive les aborder, et qu'il ne convienne d'en partager, si courts qu'ils soient, les résultats.

---

1. *Comptes des Bâtiments du Roi* (1528-1571), publiés pour la Société de l'Histoire de l'Art français (Paris, 1877-1880, 2 vol. in-8).

I

Les logis royaux s'étendirent en deux points de cette vaste résidence : d'une part dans les bâtiments qui, près de la Grosse Tour et la Chambre de Saint Louis, séparent le Jardin de Diane de la Cour Ovale ; d'autre part dans l'ancien Pavillon des Poëles, entre la Cour de la Fontaine et la Cour du Cheval Blanc.

Les premiers sont inscrits au devis de 1528, pièce fondamentale et première en date des Comptes :

Item il faut réédifier de neuf les trois corps d'hôtel qui sont outre ladite vieille tour jusques au pavillon ci après déclaré, qui sera édifié pour le logis de Messieurs les Enfants, èsquels trois corps d'hôtel y aura salles, chambres et garderobes en trois étages l'un sur l'autre. (I, p. 31.)

Nous ne considérons ici que les deux premiers de ces corps d'hôtel, allant de la Chambre de Saint Louis jusqu'à la Bibliothèque ou Galerie de Diane. Les suivants se déploient de la Chambre de Saint Louis vers l'ancien portail ou Porte Dorée :

Item faut réédifier de neuf les deux corps d'hôtel, de présent en masure, entre ladite tour dudit portail devant déclarée et la grosse vieille tour dudit château, èsquels corps d'hôtel y aura deux chambres, garderobes et salle tant par bas que par haut. (I, p. 30.)

Il est vrai que les logis royaux s'étendirent peu de ce côté, mais ils en ont occupé une partie. Le même

devis ajoute la galerie appelée aujourd'hui de François Ier :

Item faut faire une galerie, pour aller de la salle qui sera joignant la grosse vieille tour, en l'abbaye, ...et faut ériger aux deux côtés de ladite galerie deux cabinets, c'est à savoir un de chaque côté à l'endroit l'un de l'autre. (I, p. 43.)

Cette galerie s'embrancha sur l'enceinte de l'ancien château, que l'on conservait presque intacte. Plus tard seulement, de nouvelles constructions, appliquées contre cette enceinte, doublèrent l'appartement sur le Jardin de Diane, et du côté de la Cour de la Fontaine firent une entière métamorphose. Avec l'enceinte, les tourelles furent gardées ou refaites :

Item faut abattre et démolir partie de la maçonnerie desdites tournelles étant par dehors œuvre du pourtour desdits vieux corps d'hôtel, et refaire de neuf partie desdites tournelles. (I, p. 37.)

Une d'elles, du côté de la Cour de la Fontaine, se voit dans la petite vue du château que la Galerie de François Ier conserve. Une autre subsiste dans le plan de Du Cerceau, à l'endroit où sous Henri IV la Galerie de Diane vint butter. Enfin, comme ces tourelles se trouvaient dans les angles, nous ne devons pas douter qu'il y en ait eu une autre dans l'angle que faisaient les deux corps de logis entre le salon dit de François Ier et la Chambre Ovale, appelée Salon de Louis XIII.

De l'autre côté et sur la Cour Ovale, tous ces appartements furent bordés d'un balcon qui servait

de passage de l'un à l'autre, comme il paraît par le texte suivant (I, p. 190) des Comptes de 1541-1550 :

A Jean Legrand dit Picart, peintre et doreur, pour avoir vaqué à étoffer à huile les appuis et gardefous de fer étant au long et sur les petites galeries qui sont au dedans de la cour du donjon dudit château[1].

Tel fut en ce temps-là, sauf quelques additions qui seront rapportées tout à l'heure, l'état de cette partie du château. Ni la salle de la Belle Cheminée, ni la salle des Gardes n'étaient bâties du côté de la Cour de la Fontaine, ni de l'autre côté de la galerie l'enfilade de chambres où l'on trouve à présent la Salle du Trône et la Chambre de la Reine. Les K que le P. Dan a relevés sur les bâtiments de ce côté, prouvent assez qu'ils ne furent élevés que sous Charles IX, à quoi les textes plus haut cités s'accordent. Le Salon de Louis XIII, celui de François Ier et celui des Tapisseries, qui n'ont de vue à présent que sur la Cour Ovale, prenaient alors jour à la fois de cette cour et du Jardin de Diane.

Il faut remarquer que, quand se firent ces choses, le roi était veuf depuis quatre ans, la reine Claude étant morte en 1524, mais la mère du roi vivait encore. C'est elle que l'on rencontre aux Comptes des Bâtiments, sous le titre non de reine-mère, n'ayant jamais été que duchesse d'Angoulême, mais de Madame. Madame et le roi se partagèrent d'abord

---

1. Guilbert, et d'autres après lui, ont cru que ce balcon ne remontait pas au-delà d'Henri IV. Il est possible qu'on l'ait refait sous ce prince.

cette partie du château. Diverses mentions vont nous instruire de la place qu'ils y occupèrent.

Premièrement, nous trouvons que le logis de Madame fut augmenté d'une première annexe, omise tout à l'heure :

Item faut faire et ériger un petit édifice pour servir de cabinets pour le logis de Madame, dont partie sera enclavée dedans œuvre et l'autre partie hors œuvre sur le jardin. (I, p. 35.)

... Les cabinets qui seront faits pour Madame en saillie sur le jardin dudit château joignant la grosse vieille tour. (I, p. 47.)

Nous apprenons par là d'une part l'existence et l'endroit de cette annexe, de l'autre la situation du logis de Madame. Il n'y a point à chercher en ce temps-là d'autre jardin que le présent Jardin de Diane, et l'édifice mentionné se reconnaît avec certitude dans la partie du bâtiment nommée sous Louis XV et aujourd'hui même Salle du Conseil, qui date en effet de cette époque. Au temps de Guilbert on y voyait encore les chiffres de François Ier dans le plafond (I, p. 119). L'aile que Charles IX édifia a donc trouvé de ce côté cette amorce, qui seule de toute cette aile remonte à ces temps-là.

La Grosse Tour, où se trouve la Chambre de Saint-Louis, faisait partie du logis de Madame : c'est l'autre point que fournissent ces témoignages, que d'autres confirment encore :

... Ériger une chapelle en icelle galerie *(la galerie de François 1er)* au bout du côté d'icelui logis de Madame. (I, p. 45.)

Item en l'angle dessus dit de la grosse vieille tour, à l'endroit du premier étage, faut faire et ériger un demi-rond en forme

d'allée en saillie hors œuvre pour entrer dudit corps d'hôtel de Madame en ses chambres dedans icelles tours. (I, p. 35.)

Ce demi rond était sur la Cour Ovale :

... Le cul de lampe de pierre de taille de grès qui sera érigé en l'angle de ladite grosse vieille tour en saillie sur la cour dudit château pour porter le demi-rond dont ci-devant audit devis est fait mention. (I, p. 47.)

L'*angle dessus dit* est remarqué un peu plus haut comme suit :

Faut faire et ériger une grande baie d'huisserie pour entrer au rez de chaussée de ladite tour joignant l'angle et encognure d'icelle tour, où de présent y en a une vieille. (I, p. 33.)

Cette porte n'existe plus, mais Pfnor et Champollion-Figeac en ont connu les restes. « A l'angle au-dessous de la demi-tourelle, écrivent ces auteurs, qui flanque le côté sud de la façade (de la Grosse Tour sur la Cour Ovale), on a vu les restes d'une ancienne porte de style ogival encastrée dans le mur; elle fut remplacée, de l'ordre de François Ier, par une porte historiée et blasonnée, dont les montants ont été conservés. Elle conduisait au rez-de-chaussée, qui n'a que très nouvellement sa belle entrée par le milieu de la cour. » (I, p. 4)[1]. Ce rapprochement nous

---

1. Champollion-Figeac, à qui nous empruntons ce précieux témoignage, ne laisse pas de se tromper sur presque tous les points, dans l'interprétation qu'il a faite du devis de 1528. Il croit que *Madame* désigne la reine, quoiqu'il n'y eût point de reine à cette époque, et que la Chambre de la Reine, que mentionnent les Comptes ensuite, a dû se trouver de ce côté. Il décide que ce fut la Chambre d'Alexandre, primitivement bâtie pour cet usage avant de servir à la duchesse d'Étampes, et fait de la salle voisine

assure du lieu où se trouva le demi-rond, c'est à savoir entre la Chambre de Saint-Louis et la chambre voisine du côté du midi, laquelle n'a point aujourd'hui de nom depuis qu'on l'a comme réunie, en abattant une partie de la muraille, avec la Chambre de Saint-Louis. C'est donc un fait constant que cette chambre, la Chambre de Saint-Louis et la Salle du Conseil ont fait partie des appartements de Louise de Savoie à Fontainebleau. Des deux dernières nous savons la destination. L'une fut sa chambre, l'autre son cabinet. Les Comptes écrivent ces deux mots au pluriel, mais ce n'est là qu'une façon de parler et c'est le singulier qu'il faut entendre.

Un texte unique, quoique suffisamment clair, nous apprend où logea le roi, selon ce même devis de 1528.

Item faut faire et ériger une petite montée en forme de rempant par dehors œuvre, contre et autour de l'une desdites tournelles, qui servira de cabinet à la garderobe du roi, pour descendre de ladite garderobe dudit sieur en son jardin. (I, p. 38.)

Par plusieurs choses précédemment remarquées, on verra que cette tourelle n'a pu se trouver qu'au

---

de la Chambre de Saint-Louis, une antichambre de la reine. Pour achever cette topographie, le même auteur s'avise que le demi-rond faisait communiquer cette antichambre, non pas avec la Chambre de Saint Louis, mais avec des chambres au-dessus, par le moyen de la vis qu'on y voit à présent, quoiqu'il ne soit pas question de cette vis dans les Comptes. Cet artifice préserve la Chambre de Saint-Louis, on ne nous dit pas pour quel usage. Mais comme il n'est pas probable qu'une reine se soit logée au second étage, les « Chambres de Madame » deviennent, dans ce système, les chambres des *femmes* et du *service* de la reine; *tout ceci*, ajoute-t-il par scrupule, *minutieusement expliqué dans le devis*.

coin soit du Salon de Louis XIII et du Salon de François Ier, soit du Salon des Tapisseries et du corps de logis suivant, et que par conséquent l'une de ces trois pièces a servi en ce temps-là de garde-robe au roi. Ainsi c'est entre la Grosse Tour et le lieu où fut construit peu après l'escalier, à l'endroit de la Bibliothèque, que le roi se trouva logé d'abord.

II

En 1530, le roi de France se remaria à la sœur de l'Empereur, Éléonore d'Autriche. Louise de Savoie mourut l'année suivante. Le logis de Madame et du roi fit place à celui du roi et de la reine. On n'aura pas manqué de remarquer que le précédent appartement du roi se trouva à l'endroit où, du temps de Louis XIII, les reines avaient leur résidence. Le fait est que le roi cessa bientôt d'occuper cette partie du château et que dès 1533, au temps où paraissent dans les Comptes les décorations antérieures, il était déjà logé ailleurs.

Le Cabinet du Roi.

C'est une tâche assez facile de marquer le lieu de cette pièce, dont les Comptes nous fournissent une description. Quant aux textes qui s'y rapportent, et qui se trouvent depuis les Comptes de 1541-1550, il serait trop long et de peu d'intérêt de les relever ici. Nous nous contenterons de renvoyer le lecteur aux

pages 200 à 202 du tome I, et de citer les passages indispensables à nos recherches :

A Barthélemy Dyminiato et Germain Musnier, peintres, pour la façon de quatre tableaux qu'ils sont tenus faire sur les ouvrages de menuiserie des fermetures des armoires dudit cabinet du roi, en chacun desquels quatre tableaux ils sont tenus faire une grande figure et par bas une petite histoire de blanc et noir et autres enrichissements. (I, p. 202.)

Aux pages suivantes est mentionnée une partie du détail de ces peintures et d'autres pareilles, où paraissent la Tempérance, la Justice, la Force (p. 203) et la Prudence (p. 204), chacune ayant en pendant une autre figure, dont deux sont nommées : César et Ulysse, et une décrite : « Un roi qui se fait tirer d'un œil. » Il ne faut plus que lire après cela la description que donne le P. Dan de ce qui depuis devint notre Salle du Conseil et qui de son temps faisait encore le Cabinet du Roi, pour établir l'identité cherchée : « Le reste de ce lieu, dit-il, est pareillement couvert d'un lambris doré et de peintures qui couvrent plusieurs grandes armoires pratiquées dans l'épaisseur du mur, sur lesquelles sont peintes plusieurs figures représentant la Force, la Prudence, la Tempérance et la Justice, et autres vertus morales[1]. » (P. 143.)

---

1. Une erreur, dont Mariette est le père, enseigne à reconnaître ces Vertus dans une suite de sept pièces, gravée par Garnier. Robert-Dumesnil l'a répandue. M. Gatteaux l'a suivie dans son recueil de l'École des Beaux-Arts, et M. Herbet l'a laissée se glisser dans son beau catalogue de l'œuvre de L. D. — Mariette avait cru les reconnaître sur la description du P. Dan, mais le détail fourni par les Comptes contredit cette présomption.

Ainsi, le Cabinet du Roi se trouva dans cette seconde époque à la place où celui de sa mère avait été. C'est sous ce nom de Cabinet du Roi qu'il faut, à partir de ce temps-là, rechercher dans les Comptes la Salle du Conseil.

Le Cabinet des Bagues.

Le P. Dan nous a laissé la description du troisième étage de la Grosse Tour, où se trouvait ce qu'on appelait de son temps le Cabinet des Curiosités. « Ce cabinet, dit le P. Dan, est par dedans en forme d'un dôme carré où aux quatre coins par le haut sont quatre grands tableaux de paysage que l'on tient être du sieur de Saint-Martin. »

Ce détail est précieux, parce qu'il fait reconnaître la place d'un cabinet mentionné dans les Comptes, et que les tables ont confondu avec le cabinet précédemment décrit :

A Nicolas l'Abbé, peintre, pour quatre tableaux en paysage qui ont été placés au cabinet du roi. (II, p. 51.)

A Nicolas l'Abbati, peintre, pour avoir peint plusieurs toiles en paysages qui restaient à achever pour la décoration du cabinet du roi. (II. p. 52.)

A Nicolas l'Abbati pour, en la chambre où était le trésor des Bagues... quatre grands paysages. (II, p. 195.)

Il est évident que ces trois textes désignent une seule et même pièce, qui est le cabinet marqué dans

---

Nous avons découvert des figures véritables trois dessins de la main du Primatice, représentant : l'un la Justice, l'autre Ulysse, un troisième le Roi *qui se fait tirer d'un œil.*

le P. Dan. Il resterait à se demander si Nicolo peignit ces paysages sur les dessins du Primatice, ou si le P. Dan s'est trompé dans l'attribution qu'il en fait; mais ce doute ne doit point nous arrêter ici. L'identification n'en est pas moins certaine. Immédiatement avant les textes précédents, on trouve la mention suivante :

A Jacques Fondet, Gaspar Mazerin, Roger Roger et Jacques Canulli, peintres, pour avoir fait plusieurs ouvrages de leur métier au cabinet du trésor du roi.

Et sitôt après, une autre mention du même lieu, sous le titre répété de *cabinet du roi*. Ce cabinet-là fut employé, comme il est évident, par les noms qu'on lui donne, à resserrer les bijoux du roi. Le mot de bagues ne doit tromper personne; on s'en servait à cette époque pour signifier toute espèce de bijoux. C'est donc une erreur fondée peut-être sur une confusion de noms que Champollion-Figeac a placé ces bijoux dans

Le Cabinet de la Galerie.

Connu de Dan, de Guilbert et de Mariette, qui nulle part ne rapportent que les bijoux royaux y aient été gardés. Il s'ouvrait à l'endroit précis, où sur le modèle d'une ancienne estampe de Boyvin, MM. Couderc et Alaux ont peint une Diane. On l'a supprimé sous Louis XIII pour doubler la galerie du côté du jardin, des appartements qui s'y voient aujourd'hui. M. Herbet, dans une note fort solide

de son *Catalogue de l'œuvre de L. D.*[1], a parfaitement éclairci cette histoire.

Ce cabinet se trouve dans une mention que nous avons rapportée plus haut, avec un autre cabinet qu'on ne retrouve ni dans Du Cerceau, ni dans la petite vue à fresque du château. De celui que nos auteurs ont connu, je ne vois plus d'autre trace dans les Comptes que celle-ci (I, p. 133) :

Audit Badouin, peintre, pour ouvrages de peinture par lui faits au cabinet érigé pour ledit sieur en la tour du jardin d'icelui château, du côté et joignant la conciergerie dudit lieu. (I, p. 133.)

La Chambre du Roi.

Cette chambre n'a pu, évidemment, être fort éloignée du Cabinet du Roi, et j'ai longtemps soupçonné qu'une certaine rubrique, mainte fois citée depuis Mariette, qui le premier l'a mise au jour, avait là-dessus égaré la critique. Les érudits la salueront ici comme une ancienne connaissance :

A Nicolas Bellin dit Modesne, peintre, pour avoir vaqué avec Francisque de Primadicis dit de Boulogne, peintre, aux ouvrages de stuc et peinture encommencés à faire pour le roi en la chambre de la grosse tour de son dit château depuis le 2e de juillet jusques au dernier de novembre. (I, p. 94.)

On s'est jusqu'à présent contenté de remarquer qu'il s'agissait de la Chambre de Saint-Louis, et parce que les pages précédentes d'autre part font

---

1. *Annales de la Société du Gâtinais*, t. XIV (1896), pp. 56-102.

mention nommément de la Chambre du Roi, on n'a pas même imaginé que les deux ne fissent qu'une seule et même chose, ce qui est pourtant la vérité. Longtemps j'en ai cherché la preuve, et la voici dans un texte cité seulement en partie tout à l'heure :

A Nicolas l'Abbati pour en la chambre où était le trésor des bagues *au-dessus de la Chambre du Roi*, quatre grands paysages. (II, p. 195.)

Nous venons de voir la place qu'occupait ce cabinet au dessus de la Chambre de Saint-Louis. Il n'y a donc plus de doute sur son identité.

J'en trouve encore confirmation dans ce fait que les stucs de la Chambre de Saint-Louis, tels que Dan et Guilbert les décrivent, consistaient principalement en « vingt figures de termes qui supportent des corbeilles de fruits et font l'entresuite des peintures ». (Guilbert, I, p. 106.) Tel ne fut point, comme on peut voir par la Galerie de François Ier et la Chambre d'Alexandre, l'ordinaire de ce genre d'ornement. On n'en trouve pas moins dans les Comptes trois fois mentionnés de pareils termes[1] de stuc (I. p. 88 et 92), et trois fois se rapportant à la Chambre du Roi.

Il n'est pas besoin de copier ici tous les textes où

---

1. Les érudits amis de Fontainebleau ne liront pas sans intérêt une note manuscrite de Mariette, omise des éditeurs de l'*Abécédario* et relevée ici pour la première fois. Ayant mentionné huit figures gravées de termes dont Malvasia a signalé quatre et dont le Cabinet des Estampes ne conserve que six, morceaux gravés par Guérineau à ce qu'il dit, Mariette ajoute : *Ce sont des figures de relief en stuc qui sont dans la chambre de Saint-Louis à Fontainebleau.*

la Chambre du Roi se rencontre et qui n'offrent point de difficulté. Ils se trouvent aux pages 88, 89, 90, 92, 94, 190 du tome I. Nous reparlerons plus loin de ceux qui viennent ensuite. Ce qu'il convient au moins de remarquer, c'est que la mention où figure la Grosse Tour, quoique placée après les premiers de ce texte, est recopiée d'une date antérieure, comme en fait foi la note qui l'accompagne : « Autres parties omises à employer ès cahiers précédents pour lesdits ouvrages de stuc. » Elle aboutit, comme on a vu au 30 novembre 1533, alors que le plus ancien de ces textes part du 1er décembre de cette même année. Cette réflexion fera qu'on s'étonnera moins de voir appeler d'abord Chambre de la Grosse Tour, la chambre qui, deux ans plus tôt ayant été Chambre de Madame, n'avait pas encore endossé peut-être le nom de son nouveau possesseur.

Ainsi le roi fit sa chambre de la chambre de sa mère, comme de son cabinet il avait fait le sien.

La Salle du Roi.

Nommée en plusieurs endroits des Comptes (I, p. 134, 190, 197; II, p. 96), elle n'y porte pourtant pas de désignation capable de la faire directement reconnaître. Voici celles de ces mentions qui donnent là-dessus quelque lumière :

A maître Francisque de Primadicis dit de Boulogne, peintre ordinaire du roi, pour avoir vaqué ès ouvrages de peinture et stuc en ladite salle du roi *près de sa chambre*. (I, p. 197.)

A Nicolas Hachette, doreur, et Nicolas Hurliquet, peintre,

pour avoir nettoyé et mis en ordre toutes les figures de stuc étant au pourtour de la salle du roi *du donjon*. (II, p. 96.)

Ces derniers mots marquent qu'elle avait vue sur la Cour Ovale, et le premier texte nous force de la chercher soit dans le Salon de Louis XIII, soit dans la chambre qui, ainsi que nous avons dit plus haut, communiqua avec la Chambre de Saint-Louis, par le moyen du demi-rond. Il n'y avait alors en effet, on le voit par le plan de Du Cerceau, aux murs de la Chambre de Saint-Louis que deux percées, l'une vers la galerie, l'autre vers le cabinet. Du côté du Salon de Louis XIII, il n'y avait donc de passage que par le balcon, tandis que du côté de l'autre chambre s'en trouvait un fait exprès. C'est une raison sensible de préférer cette dernière.

Une autre raison, c'est que le logis de la reine fut, comme on va le voir, du côté du Salon de Louis XIII et paraît avoir eu trois pièces. Or, ôté ce salon pour le roi, il se fût trouvé réduit à deux, ainsi qu'il est facile d'en faire le compte, puisqu'il n'a pu s'étendre au-delà de l'escalier. Pour ces deux raisons, nous croyons que la Salle du Roi fut la pièce qu'on vient de dire, et qu'au temps de Guilbert on appelait encore Salle du Buffet du Roi.

L'Appartement de la Reine.

Comprit au moins trois pièces : une chambre, une salle, une garde-robe. La salle n'est mentionnée qu'une fois, en même temps que la Salle du Roi, dont la mention (II, p. 96) se poursuit ainsi :

... Les figures de stuc étant au pourtour de la salle du roi du donjon, aussi celles étant en la salle de la reine.

Je trouve la garde-robe dans une pièce récemment publiée par M. Herbet dans les *Annales du Gâtinais*, et sur laquelle nous allons revenir. Enfin la chambre occupe au commencement des Comptes un nombre de mentions considérables (I, p. 88, 90, 91, 96, 98, 99, 100, 101, 102, 104, 105, 116, 189, 190), mais sans aucune indication de lieu.

Nous ne saurions donc même pas d'une manière certaine la situation du logis de la reine, sans la pièce que nous venons de dire. C'est le devis d'une annexe construite en 1548, par Philibert Delorme, pour Catherine de Médicis. Comme rien ne fait supposer que cette reine ait fait autre chose que de prendre à Fontainebleau la place laissée par la reine Éléonore, nous en pouvons tirer nos conclusions, savoir que l'ancien appartement du roi devint l'appartement de la reine aussitôt que le roi l'eût quitté. L'édifice bâti par Philibert Delorme est en effet « contre le logis de la reine par dehors œuvre en saillie sur le jardin de la Conciergerie », c'est-à-dire sur le jardin de Diane, ce qui suffit pour situer ce logis de la reine comme nous venons de dire, avec une parfaite certitude[1].

---

1. Champollion-Figeac entasse ici faute sur faute. Il dit que cette partie a été *expressément* bâtie pour le logis des Enfants, qui fut réellement de l'autre côté de la cour, ainsi que la Salle du Guet, à laquelle attenait ce logis. Le devis porte, en effet, que *trois corps d'hôtel* séparaient le *Pavillon des Enfants* de la Grosse Tour. Il n'y a donc pas d'apparence de le reconnaître dans le corps d'hôtel joignant, et Champollion est inexcusable d'avoir corrigé, par une parenthèse, le mot de *pavillon* en celui

Cet édifice, dont le premier étage doit servir pour un cabinet, s'étend « depuis la joue de la croisée de la garderobe de ladite dame jusques à la joue de la fenêtre de la tour ronde ». M. Herbet reconnaît cette tour dans la dernière à l'endroit de l'escalier. N'oublions pas qu'il y en avait une autre. Ce qui me fait croire pourtant que M. Herbet a raison, c'est qu'en composant, comme il est vraisemblable, l'appartement de la reine de trois pièces, à savoir le Salon des Tapisseries, le Salon de François Ier et celui de Louis XIII, il n'y a pas d'apparence que la garde-robe ait été au milieu. Il le faudrait pourtant, si ledit cabinet avait été bâti près de l'autre tourelle. Car quant à le supposer placé entre cette tourelle et le Salon de Louis XIII, le fait est qu'il eût rejoint en ce cas la saillie du Cabinet du Roi, de quoi le devis ferait certainement mention. On peut donc croire que la garde-robe fut dans le Salon des Tapisseries. Nous avons vu déjà la garde-robe du roi contiguë

---

d'*appartement*, qui le met à l'aise. Pavillon est un bâtiment relevé au-dessus du reste, et la partie par lui choisie n'a pas ce caractère. Au contraire, en comptant sur le plan de Du Cerceau les trois corps d'hôtel mentionnés, on trouve au bout des bâtiments remplacés depuis par Henri IV, près de l'endroit où est à présent le Baptistère, ce Pavillon des Enfants, fort reconnaissable dans les vues du même Du Cerceau.

Cette erreur a jeté le même auteur dans des inventions plus étonnantes. Il veut que le *perron*, que le devis mentionne au logis des Enfants, ait été adossé auprès de la Grosse Tour, contre le Salon de Louis XIII, quoique rien ne s'applique ici du détail que le devis présente. Champollion ne laisse pas d'en rappareiller tout, jusqu'aux *communications* qui *existent encore*, dit-il. Je crois qu'il met la Salle du Guet au rez-de-chaussée de la Grosse Tour. Enfin, comme il *s'assure, le compas à la main*, que cette façade est égale en largeur au péristyle qui fait le milieu de l'aile du nord de la Cour Ovale, il ajoute que ce péristyle est fait de ce perron transporté, et qu'*on peut dire bien haut* cette conclusion. C'est trop de confiance mal placée.

d'une tourelle dans ce même appartement. Il est possible que ce soit la même chambre et que, passant du roi à la reine, la disposition n'ait point été changée. Le cabinet de Philibert Delorme serait ce qui devint le Cabinet de Clorinde, aujourd'hui défiguré.

On a peine à croire qu'au milieu n'ait pas été la Chambre de la Reine, qu'il conviendrait de reconnaître dans le Salon dit de François Ier. Le Salon de Louis XIII eût fait la salle.

Nous avons terminé ce qui regarde le règne de François Ier et, comme on vient de voir, les commencements de Henri II, qui ne changea d'abord rien aux anciennes dispositions. Le moment est venu de parler du nouveau logis que ce prince fit faire pour lui quelques années plus tard, de l'autre côté du château. La suite naturelle des matières autant que l'ordre des temps nous y convie.

III

Le Pavillon des Poêles ne paraît pas au devis de 1528, et nous le trouvons, la première fois, mentionné seulement par occasion (I, p. 134). C'est aux Comptes de 1538-1540. Il faut donc qu'on l'ait bâti dans l'intervalle. C'est à tort que Guilbert fixe cette construction en l'an 1545; mais ce qu'il dit, que Charles V y logea en 1539, est peut-être véritable. Ces deux dates se contredisent chez lui, et Piganiol de la Force l'en a repris. Mais je croirais volontiers

à une faute d'attention et que 1535 est ce qu'il a voulu dire.

Arrêtons-nous premièrement à définir exactement la situation et l'état de ce pavillon au temps qui nous occupe. Il terminait l'aile gauche de la Cour de la Fontaine et donnait sur l'étang, ainsi qu'on peut le voir aux plans de Du Cerceau. Ce point lui vaut d'être appelé dans les Comptes *pavillon près l'étang*, *pavillon sur l'étang*, *pavillon de l'étang*, toutes désignations qui, à ce que dit Guilbert, le faisaient quelquefois confondre avec le petit édifice bâti au milieu de cet étang. Le nom de Pavillon des Poêles lui vint des poêles qu'on y plaça, *à la mode d'Allemagne*, disent les vieilles descriptions. C'est un dessein dont les Comptes nous informent dans la première mention qu'ils font de cet édifice. Une aile plus basse d'un étage le relie, dans les vues de Du Cerceau et dans des estampes postérieures à la Galerie de François Ier. Depuis Du Cerceau, cette aile n'a point changé. Elle présentait, dès ce temps-là, sur la Cour du Cheval Blanc, une façade appuyée d'une part au Pavillon du Fer à Cheval, dit Pavillon des Peintures, de l'autre au Pavillon des Poêles, qu'une tour flanquait de ce côté. Un troisième pavillon, de peu de profondeur, et qui ne paraît pas du côté de la Cour de la Fontaine, la coupait et la coupe encore du côté du Cheval Blanc.

M. Palustre, qui donne pour toute cette partie une interprétation extrêmement sûre des Comptes, a remarqué que cette aile ne fut d'abord que d'un rez-de-chaussée. Il la découvre une première fois dans la mention d' « un corps d'hôtel neuf, entre la basse

cour de ladite abbaye et les prés, auquel corps d'hôtel il y aura trois cuisines et trois gardemangers, et chambres et garderobes au-dessus en forme de galetas ». (I, p. 49.) Mais le projet du galetas fut changé et ce fut une terrasse qu'on exécuta. La preuve en est dans une nouvelle mention de « l'édifice de six cuisines et garde-manger de bouche édifiés de neuf en forme de terrasse en la basse cour de devant le château à l'opposite de l'étang contre et joignant le pan de mur de la grande galerie par où l'on va dudit château à l'abbaye ». (I, p. 58.) Pour qu'il n'y ait point de doute sur cette identité, toujours avec M. Palustre, rapportons la troisième mention des « six cuisines et gardemangers de bouche et allées d'icelles faites et édifiées de neuf contre la grande galerie du côté et à l'opposite de l'étang dudit lieu » (I, p. 78). C'est beaucoup plus tard (II, p. 29) qu'on ajouta le premier étage, comme le prouve, selon notre même auteur, le texte que voici :

A Pierre Girard, dit Castoret, maître maçon, pour ouvrages de maçonnerie par lui faits pour la construction du grand édifice commencé à bâtir et édifier de neuf entre la grande basse cour et la cour où est la fontaine dudit château.

C'était en l'année 1560. Le premier texte est une annexe au devis de 1528. Le second, qui mentionne la terrasse, est de l'année 1535 (1534 anc. st.). Pendant vingt-six ans donc et jusqu'au règne de François II, on ne passa de la galerie dans les chambres du premier étage du Pavillon des Poêles que par une terrasse au-dessus du rez-de-chaussée de l'aile depuis surélevée que nous voyons à présent.

Tout ce minutieux examen importe à ce que nous allons dire. Il n'importe pas moins de remarquer que la tour qui chez Du Cerceau flanque l'angle intérieur du Pavillon des Poêles du côté de la Cour du Cheval Blanc et qui contenait une vis, fut édifiée dès l'origine, étant le seul accès qui pût être alors aux chambres du second étage aussi bien que du galetas du Pavillon des Poêles. Ajoutons encore qu'au devant de ce pavillon, et trempant dans l'étang, se trouvait une « galerie basse voutée et couverte en terrasse ». (I, p. 187.) Cette galerie, qu'on nomma plus tard et au temps du P. Dan la Salle du Conseil, paraît aux Comptes de 1541-1550.

Telle était donc cette partie du château, composée, comme il se voit dans les plans, de deux chambres au premier étage, et de deux au second, mises en communication par une vis, joint devant et derrière l'accès des deux terrasses, quand, en 1556, Henri II entreprit de la disposer pour son usage.

La Chambre et le Cabinet du Roi au Pavillon des Poêles.

Voici les textes qui nous entretiennent de ce dessein :

A Pierre Bontemps, pour ouvrages de sculpture en scoudre qu'il a faits en la cheminée en la Chambre du Roi nommée la Chambre du Poële audit Fontainebleau.

Audit Bontemps, pour avoir fait et parfait un carré en marbre blanc... pour mettre en la chambre que l'on fait de

neuf pour le roi en son château de Fontainebleau. (I, p. 283 et 284.)

A Nicolas l'Abbé, peintre, pour un tableau qu'il a ci devant fait pour mettre en la cheminée de la chambre du roi étant au pavillon sur l'étang dudit Fontainebleau. (I, p. 285.)

Ambroise Perret, menuisier, confesse avoir fait marché avec maître Philibert Delorme de faire et parfaire les ouvrages de menuiserie du plafond qu'il convient faire de neuf au dessus de la chambre du roi érigée de neuf au premier étage au-dessus du rez de chaussée du pavillon où sont les poêles du côté de l'étang, et pareillement du planchement du parterre de ladite chambre, et du cabinet joignant ladite chambre érigé au-dessus de la galerie basse sur ledit étang, fait et passé triple, 1557, le dimanche 23e de janvier (nouv. st. 1558). (I, p. 371.)

Ces textes nous garantissent la position de cette chambre en même temps que du cabinet. On reconnaît ce cabinet sur toutes les anciennes estampes du château. Il était du côté de la Cour de la Fontaine et couvrait la première fenêtre de la façade sur l'étang du Pavillon des Poêles. Nous savons par les plans que les deux fenêtres suivantes appartenaient à la chambre attenante qui fut la nouvelle Chambre du Roi. Elle eut ses vues sur l'étang d'une part et sur la Cour de la Fontaine de l'autre.

Philibert Delorme en fait mention, ainsi que du cabinet, dans ses Nouvelles Inventions (liv. II, ch. XII) : « Je ne veux ici faillir d'avertir un chacun des périls et dangers qui adviennent aux bâtiments à cause de la façon des planchers carrés, ainsi que j'en fis faire à Anet malgré moi pource qu'ils m'estoient commandés, pareillement à la Chambre du Roi qui est au Pavillon de l'Étang à Fontainebleau, où j'ai fait faire aussi un petit cabinet sur la

terrasse, qui a fort bonne grâce. » Au chap. XVIII du liv. II de son Architecture, il est question de certaines voûtes pour les portes « comme sont celles que j'ai fait faire à Fontainebleau au premier étage du pavillon sur l'étang auquel lieu on délibérait mettre par le dessus le cabinet de la majesté du feu roi Henri ». Dans son Instruction enfin, que feu Berty a publiée, on trouve encore « le cabinet et chambre du roi au pavillon sur l'Étang ».

Cette chambre et ce cabinet ont été décrits par le P. Dan avec les ornements qu'ils eurent à l'origine. Au temps de Guilbert, le cabinet seul, désigné sous le nom de Cabinet de Henri II, avait gardé l'ancienne décoration. On conçoit qu'un nouvel appartement du roi apporte dans le texte des Comptes quelque danger de confusion. Il faudra donc remarquer que les mentions de *cabinet du roi* et de *chambre du roi*, des pages 283 et 374 du tome I, quoique ne portant aucune indication de référence au Pavillon des Poêles, doivent y être cependant rapportées.

La Salle haute du Pavillon des Poêles.

On pourra se demander si, constitué ainsi du cabinet sur la terrasse, de la chambre faite de neuf et de la chambre voisine, le logis de Henri II ne doit pas être tenu pour complet. Il ne paraît pas que François Ier ait eu plus de trois pièces au donjon et le fait est au moins certain pour le temps où, veuf

encore, il habitait le corps d'hôtel que les reines ont eu depuis. La vérité est qu'en un quart de siècle, les exigences s'étaient accrues. Dans l'énumération que Philibert Delorme (Arch., liv. IV, chap. 1) fait de l'appartement du roi à Anet, on trouve salle, antichambre, chambre, garde-robe et cabinet, lequel fut construit en hors d'œuvre et reposa sur cette fameuse trompe d'Anet, tant on regardait comme indispensable les pièces ci-dessus dénombrées. J'ai peine à croire que, disposant pour soi un appartement à Fontainebleau, le roi de France y ait voulu être moins bien logé qu'à Anet. C'est ce qui me fait requérir, pour achever ce logis, le premier étage du Pavillon des Poêles. Deux pièces au second étage, deux pièces au premier, avec le cabinet ajouté, c'est le même compte que ci-dessus. La vis, dont nous avons parlé, se trouvait à propos pour faire de ces deux étages un même appartement. L'une des chambres d'en haut du reste était toute prête, comme on va voir, pour servir au logement du roi.

Les Comptes des Bâtiments mentionnent, depuis la période de 1538-1540, une salle au Pavillon des Poêles, qu'il est impossible de confondre avec la chambre que nous venons de voir, par la raison que la décoration s'en trouva achevée dès ce temps-là.

Aux peintres et imagers ci-dessus dénommés, pour avoir vaqué et besogné ès ouvrages de stuc et peinture faits en la grande salle du pavillon naguère fait de neuf près de l'étang dudit lieu où doivent être mises les poèles dudit seigneur. (I, p. 134.)

A Francisque Scibec, menuisier italien, somme à lui ordonnée pour les ouvrages de lambris de menuiserie qu'il a faits de

neuf pour le roi tant en la grande salle haute du grand pavillon près l'étang en sondit château au pourtour des murs, sur l'aire du plancher du long de ladite salle... (I, p. 187.) Marché fait le 25 février 1541 (nouv. st. 1542).

A Claude Badouin, Lucas Romain, Charles Carmoy, Francisque Cachenemis et Jean Baptiste Baignequeval, peintres, pour avoir vaqué aux ouvrages de peinture de ladite salle haute du grand pavillon près l'étang. (I, p. 195.)

Aux peintres et imagers ci dessus nommés, pour ouvrages de peinture qui ont vaqué et faits tant en la salle haute dudit grand pavillon près l'étang... (I, p. 201.)

Les derniers textes se trouvent à la période de 1541-1550.

Sans s'arrêter trop à la désignation de salle *haute*, apparemment choisie pour distinguer cette salle de la galerie basse que ces textes mentionnent aussi, il est pourtant certain qu'on ne peut placer cette salle qu'au second étage et au-dessus de la Chambre du Roi : sa désignation de Grande Salle ne permettant pas de la reconnaître dans la chambre de dimensions réduites qui, près de la Chambre du Roi, prenait ses vues sur le Cheval Blanc.

C'est ici qu'il faut se rappeler que, du temps du P. Dan encore, ce second étage du Pavillon des Poêles gardait d'anciennes décorations. Des deux salles qui la composèrent, la plus petite, sur la Cour du Cheval Blanc, était peinte par Roger de Rogery, qui travailla sous Charles IX; la plus grande, du côté de la Cour de la Fontaine, par Dubreuil. Mais la décoration de celle-ci était, de l'aveu du P. Dan, plus ancienne que ces peintures : « Quant aux lambris de la première chambre, dit-il, les salamandres donnent à connaître de qui il est, mais pour ce qui

est des peintures et tableaux, ils sont tous du règne de Henri le Grand. » Il est bien évident que les peintures de Dubreuil en ont remplacé de plus anciennes, que l'abandon des guerres civiles avaient mises sans doute au point d'être refaites. Des « figures de relief de stuc lesquelles sont au-dessous du plafond » s'entremêlaient, selon le même P. Dan, à ces peintures; et quant à la forme du lambris qui portait lesdites salamandres, Cassano del Pozzo, dont M. Müntz a publié les précieux souvenirs, nous apprend que cette chambre était « foderata all' altezza di poco più d'un uomo, di tavole di noce con intagli ». On reconnaît de point en point une disposition toute pareille à celle de la Galerie de François Ier. Selon les Comptes, la salle haute du Pavillon des Poêles fut décorée dans le temps que ce style était en vogue; elle eut des peintures et des stucs avec des lambris[1] tout autour. Cette identité d'ornements confirme autant qu'il est possible la place que nous avons assignée à cette salle.

---

1. Nous pouvons d'autant mieux nous faire une idée des salamandres sculptées par Scibec dans le lambris de la Salle du Pavillon des Poêles, que le même Scibec est l'auteur des célèbres boiseries de la Galerie de François Ier. On sait que ces boiseries ont été gravées et publiées par Pierretz, sous le nom de « l'excellent maître Francisque ». Mariette range à tort cette mention au chapitre du Primatice, égaré par un prénom commun. M. Palustre, qui n'aima point les Comptes, parce qu'il y trouvait trop d'Italiens, a fait venir de province des devis de menuiserie dans l'espoir d'y rencontrer le nom de l'auteur français de ces morceaux. Sauf la nation, voici ce nom, relevé aux *Dépenses secrètes*, t. II, p. 361 des Comptes : « A Nicolas Picart, commis au paiement des édifices de Fontainebleau, pour délivrer à Francisque Scibec, menuisier, sur le lambris de la Grande Galerie dudit lieu, 1000 l. (année 1539). » M. de Champeaux, qui connaît toutes choses, a certainement connu ce texte, ayant nommé avant nous Scibec comme l'auteur de ces boiseries, dans son excellente Histoire de la Peinture Décorative.

Nous savons maintenant ce que fut la salle haute du Pavillon des Poêles et quelle était sa situation au-dessus de la Chambre du Roi. Il faut poursuivre cette étude par une nouvelle identification de cette même salle avec une autre, célèbre parmi les érudits et dont on n'a pu fixer encore la place, c'est le fameux Pavillon du Rosso, décrit comme suit par Vasari :

Fece poi una altra sala chiamata *il padiglione*, perchè è sopra il primo piano delle stanze di sopra, che viene a essere l'ultimo sopra tutte l'altre e in forma di padiglione, la quale stanza condusse dal piano del pavimento fino agli arcibanchi con vari e belli ornamenti di stucchi e figure tutte tonde spartite con equal distanza con putti, festoni e varie sorti d'animali, e negli spartimenti de 'piani una figura a fresco a sedere in si gran numero chè in essi si veggiono figurati tutti gli Dei e Dee degli antichi o gentili, e nel fine sopra le finestre è un fregio tutto ornato di stucchi e richissimo ma senza pitture.

En ce qui concerne les travaux du Rosso à Fontainebleau, on aurait tort de prendre Vasari à la lettre. Lui-même s'est chargé de nous donner nos aises, en ce qui concerne son interprétation, par quelques erreurs manifestes. Ainsi il appelle la Galerie de François Ier, aisément reconnaissable chez lui, « una Galleria sopra la bassa corte », ce qui n'appartient qu'à la Galerie d'Ulysse. Dans cette galerie, peinte de treize sujets seulement, il place « circa ventiquattro storie a fresco », c'est-à-dire le double de ce qu'il y eut. Quant aux sujets, qui sont les allégories que l'on sait, il les rapporte pour être « de' fatti d'Alessandro magno[1] ». Nous n'avons pas de raison de croire que

---

1. Il y aurait vingt pages à écrire sur les erreurs engendrées de ce passage de Vasari. En voici le texte original : *La facciata delle bande fece*

cet auteur ait été plus exact au sujet des parties que nous n'avons plus que de celles qui nous restent.

Par exemple ce nom de *pavillon* donné, comme il fait, à une chambre, est une inexactitude évidente. Nulle part on ne voit qu'en français une chambre ait été appelée un pavillon. Il n'y eut certainement pas à Fontainebleau de chambre ainsi nommée le Pavillon, comme d'autres s'appelaient les Chambres des Étuves ou le Cabinet des Bagues. Qu'il y ait eu une chambre principale dans un principal pavillon, et que celui près de qui Vasari s'informa ait rapporté que le Rosso peignit la chambre du Pavillon à Fontainebleau, c'est tout ce qu'on saurait accorder. Cette chambre était au second étage, comme il paraît par les premières lignes, qui sont d'une précision extrême. Si l'on ajoute qu'elle fut décorée selon une disposition pareille à la Galerie de François Ier, on aura, je crois, retenu dans ces trois points tout ce

---

tutte lavorate di stucchi con partimenti bizarri e stravaganti e di più sorti cornici intagliate con figure ne' regimenti grandi quanto il naturale, adornando ogni cosa sotto le cornici, fra l'un reggimento et l'altro, di festoni di stucchi richissimi, e d'altri di pittura con frutti bellissimi et verzure d'ogni sorte. E dopo in un vano grande *fece dipignere col suo disegno (se bene ho inteso il vero) circa ventiquattro storie a fresco, credo de 'fatti d'Alessandro magno.* Il est clair que cette dernière phrase achève la description de la Galerie, passant des stucs et des ornements peints aux sujets enfermés dans les cartouches. Plusieurs auteurs se sont imaginé que *E dopo* commençait la description d'une autre salle, et Leclanché, dont la traduction est presque partout incorrecte, s'arrange de manière à le faire croire. Ceux qui ne consultent Vasari que chez lui n'ont pas manqué, en conséquence, de reconnaître cette autre salle dans la Chambre de la duchesse d'Étampes, où l'Histoire d'Alexandre est peinte. Comme les Comptes mentionnent Nicolo pour avoir peint de ces sujets, M. Palustre n'a pas balancé à ne lui en accorder que la restauration. Nicolo, dit-il, a peint les peintures de cette chambre, comme Abel de Pujol les a peintes sous Louis-Philippe. Il nous semble que les érudits devraient s'interdire absolument de pareils détournements de texte.

qu'il convient de retenir du témoignage de Vasari.

Or sur les deux derniers ce témoignage s'accorde parfaitement avec ce que nous savons de la salle haute du Pavillon des Poêles. Et, pour vérifier le premier, il ne faut que passer en revue les pavillons qui, en ce temps-là, se trouvaient au château de Fontainebleau. Il y avait la Porte Dorée, la Grosse Tour ou Pavillon de Saint-Louis, le Pavillon des Enfants, le Pavillon des Armes, le Pavillon auprès sur la Cour du Cheval Blanc. Le Pavillon des Peintures n'existant point alors, au contraire de l'opinion reçue[1], nous n'avons plus à mentionner que le pavillon suivant sur la même cour, et enfin le Pavillon des Poêles, en tout sept pavillons, dont quatre, à savoir celui des Enfants et les trois autres sur la Cour du Cheval Blanc, doivent être d'abord éliminés. Ces quatre pavillons, en effet, n'ayant point eu de peinture en leur premier étage, il est parfaitement incroyable qu'on y en ait voulu mettre au second. Le dernier étage de la Grosse Tour fut décoré, nous savons de quelle manière, pour servir au Cabinet des Bagues, et ce n'est pas encore là qu'il convient de s'arrêter. Restent la Porte Dorée et le Pavillon des Poêles, mais, outre que rien d'ailleurs ne permet de supposer que la Porte Dorée ait reçu des peintures dans sa chambre du second étage, lequel croit-on de ces deux pavillons qui ait pu être remarqué de telle sorte, qu'on ne se soit servi pour le désigner

---

1. Aux années 1565 et 1567 (t. II, p. 125 et 127), ce pavillon est nommé comme *bâti* et *fait de neuf*. On ne l'a donc point recouvert de pierre, comme tout le monde jusqu'ici l'a dit, mais édifié sous Charles IX.

que du simple nom de Pavillon? C'est le Pavillon des Poêles, évidemment, le plus vaste et le mieux situé de tous, le plus agréable pour y faire son séjour, isolé comme une tour à l'autre bout du château, édifié enfin après tous les autres, ce qui le met deux fois à part du reste.

M. Palustre a trouvé ailleurs le *pavillon* de Vasari, mais sur des indices si évidemment faux, qu'il ne nous a fallu, dans un précédent article, que citer ses autorités pour démontrer son erreur. Ce raisonnement au contraire est solide, et nous n'avons plus qu'à remarquer que Vasari donne cette salle au Rosso, quoiqu'on la trouve encore mentionnée dans les Comptes après la mort de ce dernier. Mais la première mention s'en trouve à la période de 1538-1540, temps auquel il vivait encore. Si nous essayons de connaître à quels peintres « ci-dessus dénommés » il faut attribuer, selon le texte que nous avons cité plus haut, la salle haute du Pavillon des Poêles, nous trouvons en remontant la liste et venant treizième, le nom du Rosso, portant il est vrai désignation de la « Grande Galerie et lieux susdits » ; mais il n'y a pas de lieux susdits qu'on puisse attribuer au Rosso. Rien n'empêche donc de voir dans cette mention une confirmation de ce qui précède. On peut imaginer que cette salle fut terminée, comme la Galerie de François Ier, après la mort de cet artiste.

Que Henri II, transportant ses logements au Pavillon des Poêles, ait pris cette salle pour son usage, c'est donc ce qui ne saurait faire de doute. Quant à dire sa destination, c'est un point plus dif-

ficile. Quelques réflexions évidentes vont nous permettre cependant d'approcher de la vérité.

Premièrement, nous devons remarquer que la seconde chambre du premier étage n'a pu servir que d'antichambre ; il n'y a pas à demander si de la terrasse on pénétrait tout droit dans la Chambre du Roi. La salle haute risque donc d'avoir été ce qu'en ce temps-là on appelait proprement la salle, à moins que cet usage n'ait été réservé à l'autre chambre du même étang, regardant la Cour du Cheval Blanc. Mais cette hypothèse paraîtra peu probable, à cause que, la salle et la chambre étant les pièces importantes d'un logis de ce temps-là, il y a peu d'apparence qu'on ait fait cette salle dans la plus petite des deux pièces, j'ajoute dans celle qui, comme nous le verrons plus loin, ne paraît pas avoir été pourvue d'aucune décoration à cette époque.

Le fait est que Philibert Delorme a fait mention d'une *salle* aux Pavillon des Poêles, au même chapitre des Nouvelles Inventions que nous avons précédemment cité, après qu'il a parlé de la chambre et du cabinet : « Pareillement aux poutres qui étaient en la salle couverte de tels lambris, lesquelles se trouvèrent toutes pourries sans qu'on le pût connaître pour être cachées desdits lambris, de sorte qu'aucunes fussent tombées sans les moulures de stuc qui faisaient quelques ornements au long des murailles et les entretenaient, étant si fort gâtées que quand il les fallait descendre elles ne pouvaient si bien tenir au cable de l'engin qu'elles ne tombassent par pièces. Je m'assure que si elles fussent tombées d'elles-mêmes elles eussent mis le pavillon par terre. »

Cette salle, ainsi nommée *la salle* absolument, était donc décorée de stucs comme nous savons que fut la Salle Haute. Ce n'est point une raison décisive d'identifier l'une avec l'autre. Au moins est-il bon de remarquer que notre supposition s'accommode parfaitement de ce texte.

Pour résumer donc ce qu'on vient de lire, la Salle Haute du Pavillon des Poêles, ornée de stucs et de peintures par ordre de François Ier, ainsi que d'un lambris sculpté par Scibec, doit être tenue pour la même que celle qui, depuis repeinte par Dubreuil, montrait encore au temps du P. Dan ses stucs et son lambris décoré de salamandres. Pour le texte de Vasari, il se peut qu'on le dût rejeter absolument comme douteux et chargé de visible incertitude, mais si l'on veut, à l'égard de ce texte, donner quelque ouverture à l'interprétation, rien ne saurait dispenser de reconnaître dans la même Salle Haute le *pavillon* du Rosso. Enfin tout porte à croire, en l'absence de preuve décisive, que cette salle est celle encore que Philibert Delorme mentionne et qu'elle servit de Salle du Roi dans l'appartement du Pavillon des Poêles.

IV

Quand mourut Henri II, le 10 juillet 1559, l'appartement des Poêles n'était pas encore achevé. On trouve, en effet, dans une période des Comptes

allant d'octobre 1559 à mai 1560, le passage que voici :

A Jean Fouace, peintre et doreur, somme à lui ordonnée pour ouvrages de peintures et enrichissements d'or faits au plancher[1] de la chambre du pavillon de l'étang. (II, p. 3.)

Je laisse à décider s'il faut conclure de ce texte que l'appartement qu'on préparait ne fut en effet jamais occupé par le roi; mais ce qui demeure sans contestation, c'est qu'on ne laissait pas, après la mort du roi, d'en achever pour quelque autre la décoration. Pour qui croirons-nous que ce pût être, sinon pour Catherine de Médicis, sa veuve, qu'une tradition transmise par Dan et Guilbert dit avoir été la première à faire dans cette partie le logement des reines mères? Au reste on trouvera plus loin mieux que des conjectures sur ce point.

Il faut noter ici deux choses : la première, c'est que Charles IX ne fut marié qu'en 1570, et que François II étant mort en 1560, il n'y eut, durant ces dix ans, de reine en France que la reine mère. Cette période nous conduit jusqu'au terme des Comptes. Il n'y a donc point à entendre autre chose

---

1. Guilbert a cru et l'on croit encore que ce plafond a disparu avec le reste de cette chambre. La vérité est qu'il n'a que changé de place, sans doute par ordre d'Anne d'Autriche, quand vers 1660 elle fit décorer de neuf, pour son grand cabinet, l'ancienne Chambre du Roi. Il passa dans son antichambre, qui fait aujourd'hui le Salon des anciens appartements du Pape. Il ne faut que comparer la description, que nous omettons pour sa longueur, portée au marché ci-dessus, pour en reconnaître tout le détail. On a seulement changé les chiffres et les devises. C'est une œuvre authentique de Philibert Delorme et du sculpteur Ambroise Perret qu'on ne sera pas fâché de retrouver peut-être.

désormais par les appartements de la reine que ceux de Catherine de Médicis. L'autre remarque est, qu'en 1560, ainsi que nous l'avons dit, répétant M. Palustre, fut édifié le premier étage et le galetas de l'aile, entre le Pavillon des Poêles et la Galerie de François Ier.

Cette addition fournit aux chambres du premier étage de ce Pavillon des dégagements et des dépendances qui durent permettre quelque remaniement. Il ne sera pas étonnant, au moins, que le premier soin qu'on ait pris alors ait été de transporter l'antichambre, placée comme nous croyons qu'elle fut dans la seconde pièce du pavillon, du côté de la Cour du Cheval Blanc. Le fait est que cette pièce prit, comme on va le voir, la destination nouvelle de cabinet.

Le Cabinet de la Reine Mère.

Le texte que nous citons garantit ce fait, en même temps qu'il fournit une preuve que Catherine de Médicis fit bien en effet son logis au lieu que la tradition désigne :

A Frémin Roussel, pour une figure qui doit être mise au bout du noyau de la vis qui est entre la chambre et le cabinet de la reine. (II, p. 66.)

Qu'on examine le plan de Du Cerceau, on ne trouvera d'endroit où reconnaître cette vis qu'en celui que nous avons dit, c'est-à-dire dans l'angle intérieur

du Pavillon des Poêles sur la Cour du Cheval Blanc. Cette vis est celle qui mit, dès l'origine, le second étage du Pavillon des Poêles en communication avec les chambres d'au-dessous. Le projet de placer une figure en cet endroit, en pendant sans doute d'une autre que la tour de l'horloge eût portée de l'autre côté de la cour, se trouve d'accord avec l'importance que prit alors cette cour, et avec la régularité qu'on lui donna.

D'accord avec ce texte ainsi expliqué, il faudra donc reconnaître la Chambre de la Reine Mère dans l'ancienne Chambre du Roi au Pavillon des Poêles, et le Cabinet de la Reine Mère dans la chambre contiguë du même pavillon. On trouve sous ces noms ces deux chambres aux pages 48, 49, 52, 66 et 67 du tome II des Comptes des Bâtiments.

Quant au « Cabinet de la Reine qui est sur le jardin » mentionné p. 129, je crois qu'il ne faut pas hésiter à y voir le cabinet dont le devis, publié par M. Herbet, nous a signalé l'existence, également rappelé dans l'Instruction de Philibert Delorme sous le nom de *cabinet de la reine mère*. Quoique Catherine de Médicis n'ait point été reine mère au temps que Delorme fit ce cabinet, elle l'était devenue quand il écrivait cela, et cette manière de parler est naturelle.

Quant aux autres parties du Pavillon des Poêles, il est difficile de savoir ce que Catherine de Médicis en fit. Peut-être les garda-t-elle pour ce qu'elles étaient alors, bornant les changements à ce que nous venons de dire. Aussi bien tout nous manque pour imaginer seulement l'emploi qu'on fit des parties

nouvellement ajoutées. Il est certain au moins, par les témoignages du P. Dan, qu'on voyait les chiffres de Charles IX dans les chambres hautes du pavillon, ce qui prouve que Catherine de Médicis fit travailler à cette partie. Roger de Rogery, dont les ouvrages décoraient la chambre du côté du Cheval Blanc, ne paraît aux Comptes des Bâtiments qu'après la mort de Henri II, preuve que ces peintures furent faites par ordre de la même Catherine de Médicis. Comme il n'est pas possible de croire que des peintures du temps de François Ier fussent dès lors assez effacées pour qu'on y en substituât de nouvelles, nous avons tout lieu de conclure que la décoration, que C. del Pozzo et le P. Dan ont vue dans cette seconde chambre, remontait seulement à cette époque.

Ce second étage servit, au temps de Henri IV, d'appartement à Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort et de Monceaux, comme en témoignent les mêmes auteurs. Les derniers vestiges de ces chambres, déjà supprimées au temps de Guilbert, ont péri quand Louis XV abattit le Pavillon des Poêles[1] pour prolonger l'aile basse du côté de la Fontaine. On n'a gardé de ce pavillon que la façade sur la Cour du Cheval Blanc, avec juste assez de profondeur pour

1. Je ne sais pourquoi M. Reiset dit, dans son *Nicolo,* que « tout le Pavillon des Poêles fut jeté bas et rebâti par Louis XIV, en 1703 », quand Guilbert, au contraire, assure qu'en cette année-là il le fit reprendre en sous-œuvre « pour conserver l'ouvrage de ses prédécesseurs », et, qu'écrivant en 1731, il ne laisse pas de décrire, sauf de nombreux remaniements intérieurs, toutes les parties dont nous parlons. Il faut croire que cette erreur était accréditée, car Champollion fait remonter à Louis XIV même le gros pavillon d'angle. Mais il y ajoute une conséquence imprévue, c'est que le Musée Chinois d'à présent se trouve établi dans l'ancienne Salle du Conseil.

que le second étage n'en soit pas aperçu de l'autre côté. Le gros pavillon, qui maintenant fait le bout de cette aile sur l'étang, a été bâti dans le même temps, tout contre cet ancien Pavillon des Poêles, en partie sur le lieu où s'étendait la galerie basse déjà signalée, dont Catherine, selon le P. Dan, avait fait sa Salle du Conseil.

En même temps que le logis du Pavillon des Poêles devient celui de la Reine-Mère, celui de la Grosse Tour redevient, sans confusion possible, l'appartement du roi. Les mentions qu'on en trouve à cette époque regardent en grande partie le cabinet. Mais elles sont mélangées à celles du Cabinet des Bagues et portent, pour l'en distinguer, la désignation de *cabinet de la chambre du roi* (II, p. 31, 48, 51). Je crois que les rubriques de *cabinet du roi*, répétées p. 49, 51 et 179, désignent le même cabinet. Au contraire, j'ai remarqué au chapitre du Cabinet des Bagues deux textes mêlés à ces derniers (p. 51, 52) portant cette même et pareille rubrique de *cabinet du roi*, qui ne laissent pas de ne convenir qu'au Cabinet des Bagues.

Remarquons encore, pour finir, que ce Cabinet des Bagues, depuis 1562 qu'on porta les bijoux du roi à la Bastille, ne fut plus qu'un souvenir. Un texte par nous cité mentionne le cabinet « où *était* le trésor des bagues ». Il est à croire que c'est depuis lors qu'il fut un cabinet de curiosités seulement, où l'on montra entre autres pièces, dont le P. Dan ne manque pas de vanter le mérite, « le portrait d'une fille qui avait été dix-huit mois sans boire ni manger ».

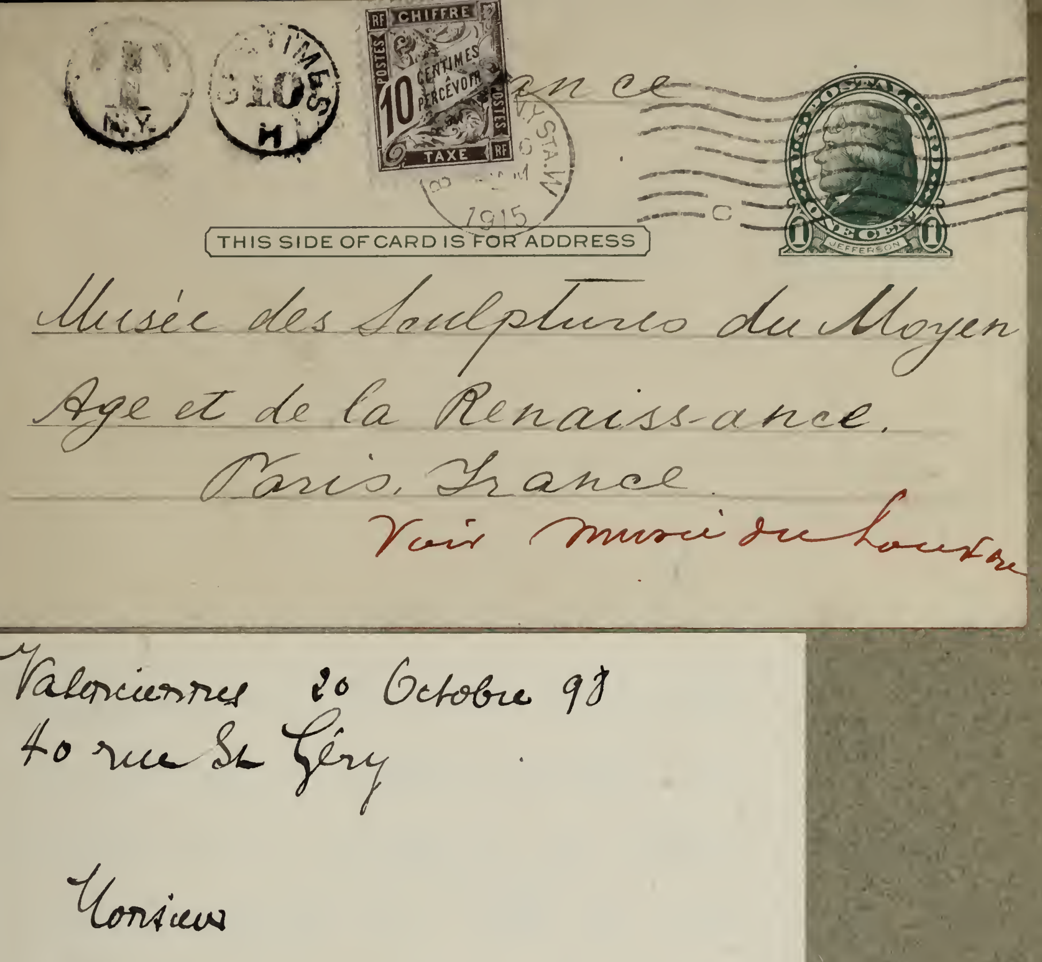
Je ne saurais dire en quel temps précis l'aile sur

le Jardin de Diane, que Charles IX édifia, fut bâtie. On sait que la Chambre du Roi se transporta depuis dans cette aile, précisément de l'autre côté du cabinet, où est ce qu'on nomme aujourd'hui la Salle du Trône. Toujours est-il qu'en 1570, année où finissent les Comptes, rien n'avertit que cette chambre eût encore changé de place, puisque « la chambre où était le trésor des bagues » est dite « au-dessus de la Chambre du Roi ».

Ici prend fin la revue que nous avons entreprise. Nous nous sommes appliqué à n'y rien présenter comme certain qui ne le fût parfaitement. Ce que ces remarques contiennent de conjectures, qu'il était impossible d'éviter tout à fait, est du moins marqué comme tel. Nous voulons espérer que ce qu'il y a d'acquis en paraîtra d'autant plus solide, et servira d'appoint à des recherches à qui trop souvent ont manqué ces modestes préparations.



FONTAINEBLEAU. — Maurice Bourges, imp. breveté



Musée des Sculptures du Moyen Age et de la Renaissance.
Paris, France
Voir musée du Louvre

Valenciennes 20 Octobre 98
40 rue St Géry

Monsieur

Je ne sais comment vous remercier de votre envoi. Il est certain que c'est le même buste et il serait curieux de savoir qui a fourni le ~~[illegible]~~ modèle de ces deux exemplaires. J'ai entièrement renoncé à mettre celui du Louvre à St Maur. Ducerceau a gravé celui qui s'y trouva et quoique cet artiste ne soit pas toujours exact néanmoins on a peine à croire qu'il se fût autant

232 Metropolitan av.
September 27, 1915
Brooklyn, N.Y.

Gentlemen:-

Kindly find a circular of information regarding the Musées des Sculptures.

Hoping to receive an immediate reply; I am

Very truly yours
Joshua Gerber

écarté de son modèle. Quant au départ entre celui-là et celui de Cognac il me semble que les textes de Lenoir, que je n'ai plus sous les yeux, conduisaient à qq chose de plus qu'un doute, le détail des bras servant à le faire distinguer. Je prends la liberté monsieur de vous adresser un petit travail de ma façon sur les logis de Fontainebleau. Vous le trouverez un peu confus et il est vrai qu'il y eût fallu un plan, mais la revue n'en a point fait les frais. Je vous prie d'agréer monsieur

l'expression de mes plus res-
pectueux sentiments

[Signature]